

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2023

ETAIENT PRESENTS : Mikaël BABOLAT, Laurent BORDEL, Marie-Claire CARTONNET, Christian CONAND, Julien DOMBES, Emmanuel GINET, Marie-José TRAINA, Isabelle VAUDRAY, Viviane VAUDRAY.

ABSENTS EXCUSES : Jean-Michel LAURENT → procuration à Christian CONAND
Evelyne SUBIT → procuration à Julien DOMBES
Céline THEVENOUX → procuration à Emmanuel GINET

ABSENTS : Guillaume DUCOLOMB

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Marie-Claire CARTONNET

Le Quorum étant atteint Monsieur le Maire, en sa qualité de président, ouvre la séance du conseil à 20h et rappelle l'ordre du jour :

1^{ème} point : Validation du compte-rendu de la séance du 4 mai 2023

2^{ème} point : FINANCES COMMUNALES / ADMINISTRATION

Tarifs Cantine → délibération
Restes à recouvrer eau et assainissement
Point sur recouvrement des loyers impayés

3^{ème} point : AFFAIRES SCOLAIRES

Règlement intérieur de la cantine → délibération : *retiré de l'ordre du jour*
Achat d'un ordinateur portable classe de primaire
Point sur le conseil d'école

4^{ème} point : RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL

Embauche d'un nouvel agent

5^{ème} point : BATIMENTS COMMUNAUX – TERRAINS COMMUNAUX

Interphone bâtiment mairie
Salle des fêtes → choix de la maîtrise d'œuvre suite à la consultation
→ demande de subvention DETR → délibération
→ retour de la demande de subvention de la Région
Aménagement place de la gare, côté pré

6^{ème} point : CCPA (Communauté de Communes Plaine de l'Ain)

Désignation d'une référente déontologue pour les élus et convention de mutualisation avec la CCPA → délibération

7^{ème} point : GESTION DES AFFAIRES COURANTES

Instauration de la répartition des baux de chasse sur les terrains communaux → délibération
Attribution des baux de chasse sur les terrains communaux → délibération

8^{ème} point : DIVERS

Convention avec le rugby club de Courtenay
Convention avec le Comité des Fêtes
Invitation à la population : réception des travaux de rénovation des fours banaux le 30 septembre 2023.

I - Validation du compte-rendu de la séance du 4 mai 2023

Au point 2-5, les tableaux tarifaires seront rajoutés

II - FINANCES COMMUNALES / ADMINISTRATION

2-1 Tarifs cantine rentrée 2023-2024 DELIB

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que l'entreprise SAS REPAS A DOMICILE n'augmente pas ses tarifs pour la prochaine rentrée scolaire.

Propose au conseil municipal de fixer les prix de la cantine qui seront appliqués à partir de la rentrée scolaire 2023-2024.

Le conseil municipal décide pour l'année scolaire 2023-2024, le maintien des tarifs 2022-2023 :

- 6.00 € le prix du repas par enfant (repas et garderie)
- 4.70 € le prix du repas enseignant

Vote : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 0

2-2 Restes à recouvrer eau et assainissement

Des relances ont été adressées aux administrés qui n'avaient pas encore réglé leur dernière facture d'eau. Cela concernait environ 80 foyers, le montant de la dette totale est de 5 021 € pour l'eau et 5 022 € pour l'assainissement.

Il y a une nette baisse des impayés, la municipalité fera un point à la rentrée.

2-3 Point sur recouvrement des loyers impayés

Le créancier rembourse régulièrement les loyers dus. Actuellement, il reste une créance de 4 201 €, en mai 2023 la dette était de 10 080 €.

III - AFFAIRES SCOLAIRES

3-1 Achat d'un ordinateur portable classe de primaire

Un nouvel ordinateur portable a été acheté à la sté Synaps pour une classe primaire : le montant ordinateur + logiciels « Office » s'élève à 969 € TTC

3-2 Point sur le conseil d'école

Madame Ribeiro est nommée directrice de l'école de Lhuis à la rentrée 2023.

Les effectifs prévus pour 2023/2024 se répartissent en 3 classes :

Mme Jacot secondée d'une aide maternelle, 26 petites, moyennes et grandes sections,

Mme Ribeiro, 18 CP / CE1

M. Déglise, 27 CE2 / CM1/ CM2.

L'école accueillera 71 élèves à la rentrée. Des décroissements sont prévus entre les 2 classes primaires.

Parmi les nombreuses activités proposées aux élèves cette année, une rencontre de la classe des CP/CE1, avec des résidents de l'EHPAD, pour évoquer la vie autrefois. Pour la classe des CE/CM, une activité de jardinage, un rallye mathématique, la visite du collège de Briord pour les futurs élèves de 6^{ème}. Enfin, pour les 2 classes primaires, une sortie en forêt de Lhuis, avec M. Mériaux.

Un projet de fresque collective est en cours de réflexion pour les années à venir.

Des travaux ont été demandés : la révision du système de fermeture électrique du portillon, l'acquisition et l'installation de 2 récupérateurs d'eau de pluie (pour arroser le jardin). Le grillage de la cour doit être également refait sur quelques mètres, ainsi que le poteau du portail (suite à une mauvaise manœuvre du bus scolaire) les frais sont pris en charge par les Transports de l'Ain

La sortie des élèves qui prennent le bus à 16h30 doit être repensée, en concertation avec les chauffeurs de bus, qui devront arriver obligatoirement par la rue de Grépan, afin de se garer à la descente devant l'école et prendre les enfants en charge sur la droite, sans pénétrer dans l'enceinte de l'école. Lors du dernier conseil d'école il avait été mentionné que la rue de l'école serait interdite aux véhicules de 16h30 à 17h45, le conseil municipal ne retient pas cette solution.

IV - RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL

4-1 Embauche d'un nouvel agent

Un nouvel agent technique prendra ses fonctions le 22 août prochain suite à la mutation d'un agent.